

## **Contre la répression**

### **Soutien à Gaël de SUD PTT**

La répression anti syndicale vise de plus en plus d'équipes et de camarades. Les remises en cause du code du travail, les ordonnances Macron ont accentué un sentiment d'impunité et l'arrogance chez certains employeurs qui se croient tout permis, dans le public comme dans le privé.

Gaël, secrétaire départemental de SUD Activités Postales 92 et de Solidaires 92, subit un véritable harcèlement disciplinaire : 10 tentatives de licenciement en 14 ans, et presque un an de mises à pied cumulées. La Poste avait en effet tenté de le licencier en 2010 en l'accusant de séquestration alors qu'il avait participé à une occupation de la direction départementale de La Poste : son licenciement avait été refusé successivement par l'Inspection du Travail en 2010, par le ministre du travail en 2011, puis par le tribunal administratif en 2014. Suite à l'annulation de ces décisions, toute la procédure est relancée et c'est de nouveau la ministre du travail qui doit se prononcer.

Solidaires appelle à participer massivement au rassemblement le 6 février 2018 à 19h devant le ministère du travail à Paris.

La situation de Gaël n'est pas isolée. Ainsi les 8 et 9 février il y aura des rassemblements en Gironde contre la répression de camarades de Solidaires et nous appelons également à y participer.

Pour faire face à la situation, l'Union syndicale Solidaires prépare une campagne contre la répression du mouvement social et poursuit la lutte contre tous les cas de répression en travaillant à la mise en place d'un cadre militant commun.

Le rassemblement le 6 février 2018 à 19h devant le ministère du travail à Paris pour soutenir notre camarade Gaël et refuser son licenciement sera l'occasion d'un temps fort collectif contre la répression.

Une attaque contre l'un-e d'entre nous est une attaque contre tou-te-s.

*Paris, le 2 février 2018*